



14ème législature

Question N° : 15484	De M. Philippe Meunier (Union pour un Mouvement Populaire - Rhône)	Question écrite
Ministère interrogé > Enseignement supérieur et recherche		Ministère attributaire > Enseignement supérieur et recherche
Rubrique >enseignement supérieur	Tête d'analyse >établissements	Analyse > institut d'études politiques de Paris. gestion. rapport. conclusions.
Question publiée au JO le : 15/01/2013 Réponse publiée au JO le : 25/06/2013 page : 6691 Date de renouvellement : 23/04/2013		

Texte de la question

M. Philippe Meunier appelle l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le rapport de la Cour des comptes concernant « Sciences po ». Le développement rapide de cette école en dix ans (augmentation du nombre d'étudiants et notamment d'étudiants étrangers, développement de campus régionaux, création des départements d'économie et de droit...) a engendré des dépenses importantes essentiellement financées par l'augmentation de la dotation publique et des droits d'inscription. Ainsi, « la subvention versée à la FNSP par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche est passée de 47,7 millions d'euros en 2005 à 63,6 millions d'euros en 2010, soit une hausse de près d'un tiers, à laquelle s'ajoute pour l'État la charge de la rémunération des enseignants-chercheurs fonctionnaires affectés à l'IEP (11 millions d'euros en 2010) ». Aussi, il lui demande son sentiment sur cette situation.

Texte de la réponse

Le ministère a apporté toutes précisions sur ces sujets dans ses réponses aux questions n° 15483, 15488, 15492 et 15495 posées pr M. Meunier.